



eipi

Etablissements publics
pour l'intégration

Rapport d'activité **2015**

« Nous sommes comme des livres !
La plupart des gens ne voient que notre couverture...
Au mieux, ils lisent notre résumé, ou bien se fient
à la critique que d'autres en font.
Mais ce qui est certain, c'est que très peu d'entre eux
connaissent vraiment notre histoire. »

Woody Allen

Sommaire

Avant-propos du Conseiller d'Etat	7
Le Conseil d'Administration	8
Message du Président	9
Editorial du Directeur général	11
Moments forts 2015	12
Développement de projets	14

Zoom sur

Les Services socio-éducatifs	16
Les Services socioprofessionnels - Ateliers	24
Les Services socioprofessionnels - Réadaptation	30
Les Services techniques et infrastructures	36
Les Services des ressources humaines	42
Bilan social 2015	46
Projet institutionnel - ERP	50

Finances

Service des systèmes d'information	51
Rapport financier	53

Direction et contacts	62
------------------------------	-----------

Année de maturité

Célébrer les 25 ans du secteur Jeunes des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) qui favorise la réinsertion de jeunes personnes en difficultés, fêter le dixième anniversaire de la résidence Montfalcon à Carouge qui accueille des personnes en situation de polyhandicap, dans un quartier résidentiel où elles se sentent pleinement intégrées et valorisées, assister au concert de jubilé donné par *Les cœurs des EPI*, la chorale des usagers, mais aussi visiter le stand des EPI à la Cité des Métiers ou encore inaugurer la nouvelle structure d'accueil développée conjointement avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)... L'année 2015 m'aura offert plusieurs belles occasions pour mesurer la diversité et apprécier la richesse de l'engagement des EPI.

Huit ans après la naissance de cette institution unique en Suisse, on peut dire que les EPI ont véritablement pris leur envol. Prenant appui sur des valeurs qui font leur force, ils ont su, en quelques années, se forger une nouvelle identité et trouver leur place dans le paysage social genevois.

En 2015, les EPI ont continué à évoluer et à grandir, avec toujours un réflexe d'efficacité centrée sur les besoins de leurs bénéficiaires et sans jamais éluder un contexte social et économique difficile et changeant.

La solidité de leur assise assure aujourd'hui aux EPI une capacité d'ouverture et une adaptabilité remarquables. Je salue l'état d'esprit qui anime cette institution, un esprit fondé sur l'écoute, la créativité et le partage.

Je salue tout particulièrement la fructueuse collaboration interinstitutionnelle, mise en place avec les HUG. Cette collaboration, qui existait déjà à travers les prises en charge socio-éducatives et médico-thérapeuthiques au sein de la résidence Kaolin, a permis à de nouveaux projets d'aboutir, notamment l'ouverture de l'antenne socio-éducative HUG-EPI sur le site de Belle-Idée ainsi que la mise en place d'une équipe mobile, mixte et pluridisciplinaire, au sein de l'unité de psychiatrie et de développement mental (UPDM-EPI).



Ces dispositifs vont sensiblement améliorer la qualité de vie de personnes en situation de handicap et qui doivent être hospitalisées. Ils bénéficieront aussi aux personnes adultes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles du spectre autistique, avec des difficultés psychiques ou comportementales. De plus, ils seront renforcés en 2016 par une autre structure intermédiaire ciblant spécifiquement les besoins des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Au nom du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), j'adresse donc ici mes chaleureux remerciements à l'ensemble des équipes des EPI pour le remarquable travail accompli en 2015. Véritables partenaires de mon département dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, les EPI peuvent compter sur le soutien et la confiance du DEAS pour poursuivre leurs projets visant à renforcer la capacité d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap dans le canton de Genève.

Mauro Poggia
Conseiller d'Etat, Département de l'emploi,
des affaires sociales et de la santé (DEAS)

Le prix de l'intégration

Président:

M. Serge BEDNARCZYK*

Membres désignés par le Conseil d'Etat:

Mme Monique BAUD, retraitée, Vice-présidente du Comité genevois du Secours Suisse d'Hiver (SSH)

M. Laurent BERTRAND (représentant INSOS), Directeur général de la Fondation Aigues-Vertes

Mme Anne-Marie OBERSON, représentante d'insieme Genève

M. René KAMERZIN*, Directeur de Pro Infirmis Genève

M. Michel PLUSS, Directeur général de la Fondation Trajets

Mme Christine SERDALY MORGAN*, consultante et entrepreneure sociale chez serdaly&ankers

Membres désignés par le Grand Conseil:

Mme Ayari FELIX BELTRAMETTI, Conseillère en action communautaire, Service social (SOC)

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Mme Bérengère GAUTIER*, Associée fondatrice de l'entreprise Encore+

Représentant du département (DEAS):

M. Michel BLUM

Membre élu par le personnel:

M. Guy VALANCE, socio-éducateur et représentant du personnel des EPI

* Membres du bureau du Conseil d'Administration

Quel est le prix de l'intégration des personnes en situation de handicap? La question n'est pas anodine à l'heure où les négociations budgétaires vont bon train et nourrissent l'opposition des partis politiques sur fond de crise économique, chacun y allant de ses priorités et renvoyant à demain ce qui semble pouvoir l'être. Parfois avec raison, mais pas toujours...

Il faut reconnaître que la situation économique internationale n'est pas bonne et que la Suisse, après avoir bénéficié d'un répit appréciable, commence à ressentir les effets douloureux d'une économie en berne. Nous n'échapperons donc pas à l'exercice des coupes budgétaires, mais au moment de faire des choix, il sera primordial de ne pas confondre priorité et nécessité. La nuance n'échappera à personne et chacun aura compris que, s'agissant des besoins des personnes en situation de handicap, malgré tout ce qui a déjà été fait, on parle encore généralement plus de nécessité que de priorité.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que 150 personnes, au bas mot, sont toujours dans l'attente de pouvoir intégrer une institution genevoise. Il est donc urgent d'agir et de ne plus s'arrêter à la sempiternelle question du coût des prestations sociales, ce qui ne veut pas dire l'ignorer. En tout état de cause, les personnes handicapées ne doivent pas faire les frais de nos tergiversations.

Les personnes en situation de handicap ont besoin d'un logement décent et de travailler selon leurs possibilités. Ce n'est pas seulement une question de dignité, simple considération qui devrait suffire à nous en convaincre, c'est aussi une question d'épanouissement au même titre que nous le revendiquons pour nous-mêmes. Construire des logements adaptés, créer des places de travail est donc une nécessité à laquelle nous n'échapperons pas.

Ainsi, le prix de l'intégration des personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse de leur intégration sociale ou professionnelle, c'est celui que doit assumer toute société moderne respectueuse des droits humains fondamentaux.



Considérer différemment les besoins des personnes en situation de handicap, celles-là même que la vie a moins gâtées et implicitement placées sous notre responsabilité au nom de la solidarité, serait en effet indigne de nous. Les personnes en situation de handicap méritent respect et compassion au même titre que nous. Leur bien-être est une nécessité et pas seulement une priorité.

Pour terminer, je tiens à remercier le Département de l'Emploi et de l'Action Sociale, en particulier Monsieur le Conseiller d'Etat Mauro Poggia avec lequel il fait bon travailler. Je remercie les collaboratrices et les collaborateurs pour leur contribution déterminante dans les succès que les Etablissements publics pour l'intégration ont rencontrés en 2015 sous la direction générale très efficace d'Alain Kolly et ses cadres. Enfin, je tiens à réitérer aux familles et répondants des personnes ayant recours momentanément ou durablement aux Etablissements publics pour l'intégration notre volonté et notre détermination à nous remettre constamment en question pour faire toujours mieux et continuer à mériter leur confiance.

Serge Bednarczyk
Président du Conseil d'Administration

2025, une vision en action !

Les besoins d'hébergement et de prise en charge de personnes en situation de handicap ne cessent d'augmenter et d'évoluer. En témoigne la demande grandissante d'ouverture de places exprimée par les familles et les associations au niveau cantonal et la nécessité de pouvoir répondre à ces nouveaux défis. Il s'agit donc aujourd'hui de mettre en place un véritable « plan Marshall » afin de développer l'offre, construire du nouveau, rénover de l'ancien, surélever, adapter et repenser l'accueil et l'accompagnement de ces personnes à l'aune de nouveaux besoins.

Il fallait se poser la question de savoir comment les EPI, en tant qu'institution publique, pouvait se donner les moyens de répondre, de manière performante et efficiente aux besoins spécifiques de chacun, qu'il soit en situation de handicap ou en difficulté d'insertion professionnelle.

En 2015, grâce à la création de FONDEPI, plusieurs projets d'envergure ont été lancés par les EPI. Ces constructions et rénovations permettent et permettront de répondre en partie aux besoins urgents identifiés par le département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) et par le réseau-partenaire.

Il s'agit notamment de trouver des solutions à l'augmentation de la population avec des troubles psychiques, de développer des formations adaptées pour les jeunes avec des troubles du comportement, ainsi que de mettre en place des structures innovantes pour prendre en charge le nombre grandissant de personnes vieillissantes avec handicap mental pour lesquelles aucune structure n'avait encore été conçue à Genève, ni même envisagée.

Sans attendre que ces nécessaires projets de développement aboutissent - à l'orée 2018 -, la vision 2025 pose d'ores et déjà des axes forts pour concrétiser ces objectifs.

En effet, avec comme point de départ la demande de l'utilisateur, ses besoins et ses choix; en s'interrogeant sur l'interdépendance de ces besoins et en gardant une vision longitudinale du parcours de vie; en développant une offre d'hébergements différenciée (urbain, rural, individuel, communautaire) et d'activités diversifiées (centre de jour, ateliers dans les secteurs primaire, secondaire, tertiaire); en intégrant les comportements défis comme un paramètre d'accompagnement; en favorisant une vision socio-éducative à l'hôpital et une vision hospitalière dans les résidences socio-éducatives; en adoptant une véritable posture de partenariat avec les familles, les répondants légaux et le réseau; en continuant à former notre personnel pour qu'il soit à la pointe des connaissances; en développant une stratégie d'entreprise basée sur le « réflexe EPI »; et surtout en n'oubliant pas de consulter et de prendre en compte l'avis des bénéficiaires de nos prestations, d'associer ceux-ci à nos actions; nous pourrions prouver et renforcer l'idée que les EPI constituent une véritable force de proposition et un modèle de réponses aux besoins des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion.

En d'autres mots, un acteur incontournable du canton et un pourvoyeur de solutions pour améliorer encore l'intégration des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté d'insertion dans notre société.



Alain Kolly
Directeur général

Moments forts



Cérémonie des collaborateurs en emploi adapté

24 mars, la très prisée Cérémonie annuelle des collaborateurs en emploi adapté s'est déroulée à Palexpo. A cette occasion, plus de 400 collaborateurs en emploi adapté ont reçu des attestations de compétences relatives à l'atteinte des objectifs d'apprentissages fixés lors des suivis socioprofessionnels.



Les Cœurs des EPI

Sous la baguette alerte d'Aurélien Chappuis, la chorale *Les Cœurs des EPI* a livré, le 23 juin, un concert mémorable pour fêter en chansons son 10^{ème} anniversaire dans les jardins de La Combe.



Race for Gift

Journée radieuse le 31 mai sur les quais du Mont-Blanc pour la première participation des EPI à la course solidaire Race for Gift. Plus 13'000 francs de dons ont été récoltés grâce à la cinquantaine de participants qui ont couru pour les EPI. L'intégralité de cette somme a été reversée au fonds « Dons et Legs » des EPI afin d'aider les usagers de l'institution les plus défavorisés.



Secteur Jeunes

25 ans d'insertion socioprofessionnelle au service des jeunes entre 15 et 28 ans, ça se fête! Une journée « Portes ouvertes » très appréciée des partenaires de la Réadaptation des Services socioprofessionnels a marqué cet événement le 1^{er} septembre sur le site de la route de Chêne (*lire en page 32*).



Résidence Montfalcon

8 octobre, en présence des autorités carougeoises et du Conseiller d'Etat Mauro Poggia, une joyeuse fête organisée sur la rue par les équipes des 2 appartements de la résidence Montfalcon a marqué les 10 ans d'intégration réussie de personnes polyhandicapées au cœur de la Ville de Carouge.



Cité des Métiers

Première participation des EPI à la Cité des Métiers du 3 au 8 novembre à Palexpo et carton plein pour les animations proposées aux jeunes visiteurs par les Services socio-éducatifs et socioprofessionnels (*lire en page 44*). Le bowling adapté a fait des adeptes!



Equipe mobile mixte UPDM-EPI

16 novembre, le Conseiller d'Etat Mauro Poggia, les directions du DEAS, des HUG et des EPI inaugurent la nouvelle équipe mobile mixte UPDM-EPI sur le site de Belle-idée.



Atelier Citoyen

3 décembre à l'Hôtel de Ville: à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, une vingtaine d'usagers des EPI participent au premier atelier Citoyen organisé conjointement avec la Chancellerie d'Etat. Au programme: initiation civique, rencontres avec les députés, débat contradictoire, vote fictif et visites des salles de réceptions protocolaires. Puis soupe populaire, offerte à la population sous les canons, par l'association Partage, INSOS, l'AGOEER et les EPI.



Label Terre et Avenir

Le 20 novembre à Palexpo, le restaurant de l'Ancre des EPI est labellisé Genève Région, Terre Avenir. Sans alcool, on y déguste des produits cultivés et élevés dans le respect de l'environnement, traçables, équitables et 100% genevois!

Partenariats privés / publics

Grâce à la générosité de plusieurs donateurs, les EPI participent au développement de projets qui contribueront à augmenter la qualité de la prise en charge pour les personnes en situation de handicap dans le canton de Genève.

Dans le cadre de leur recherche d'investissement, les EPI font appels aux donateurs. Ils bénéficient en particulier du soutien considérable que leur offre la Loterie romande.

Depuis 2015, les EPI peuvent également compter sur la FONDEPI, une fondation créée dans le but d'alimenter les financements nécessaires à la réalisation de projets en faveur des personnes en situation de handicap. Partenaire des pouvoirs publics, la FONDEPI recherche des fonds qui permettent par exemple aux EPI d'augmenter leur capacité d'accueil.

Notamment grâce à ces fonds, les EPI ont d'ores et déjà lancé plusieurs projets qui bénéficieront à leurs usagers.

Projets 2015-2020	Coûts CHF
Rénovation de l'appartement Delphinium sur le site de La Combe et création de 2 places HO supplémentaires	300'000.–
Achat de la Pallanterie (n°11)	1'700'000.–
Aménagement des combles de Thônex et création de 12 places H	3'625'000.–
Achat et rénovation de la Maison de l'Ancre et création de 15 places H	4'500'000.–
Surélévation de la route de Chêne et création de 32 places HO pour personnes vieillissantes	15'000'000.–
Deuxième structure intermédiaire et création de 6 places HO	1'400'000.–

Au profit de tous

Les collaborations interinstitutionnelles se développent continuellement, mettant une diversité de ressources toujours plus importante à la disposition des usagers.

Les besoins et les demandes des 450 personnes accompagnées par les services socio-éducatifs nécessitent une palette de compétences élargies (socio-éducatif, médical, infirmier, socio-professionnel...)

Pour y répondre au mieux, la collaboration interdisciplinaire est essentielle. Si elle s'exerce à l'intérieur même des EPI, notamment avec les Services socioprofessionnels, cette démarche dépasse le périmètre de l'institution et se développe dans le canton.

HUG, partenaire privilégié

Une collaboration conséquente a été développée avec les HUG. Elle s'est concrétisée par l'ouverture de la structure intermédiaire Kaolin ainsi que par la création d'une antenne

socio-éducative sur le site de Belle-Idée. Elle a également donné lieu à l'intégration de collaborateurs des EPI dans l'équipe mobile des HUG.

Contacts réguliers

Pour toutes les populations accueillies dans nos services (handicap mental, handicap psychique, alcoologie) des contacts entre des intervenants des HUG et des EPI sont réguliers, contribuant à une réponse la plus adaptée possible à chaque situation.

Nombre de personnes en situation de handicap nécessitent un soutien socio-éducatif continu et des actes de soins infirmiers réguliers. L'intervention de l'IMAD auprès d'usagers des EPI (dans la résidence où ils sont hébergés ou à leur

domicile) permet, chaque semaine, d'offrir une réponse globale et coordonnée à des besoins individuels.

Une grande partie des usagers de nos services bénéficient également des prestations d'associations offrant des activités professionnelles, occupationnelles, culturelles, et de vacances. Ces activités constituent des espaces de vie et d'expérience hors contexte institutionnel, souvent très appréciés.

Ces partenaires offrent une plus-value dans la qualité de vie des usagers. Nous les remercions et sommes résolu à poursuivre le développement de ces collaborations interinstitutionnelles.

L'accueil en 2015

Handicap mental

Personnes vivant en résidence	176
travaillant dans les ateliers	40
accueillies en centres de jour, dont 32 personnes externes	85
Personnes avec accompagnement à domicile	25

Handicap psychique

Personnes vivant en résidence	109
Personnes avec accompagnement à domicile ou Accueil Hôtelier avec Encadrement	93
Personnes fréquentant le Centre de jour Carouge	58

Alcoologie

Personnes vivant en résidence à la Maison de l'Ancre	26
--	----



L'antenne socio-éducative des EPI collabore avec les HUG sur le site de Belle-Idée.

Vivre au cœur de la cité

L'intégration des personnes en situation de handicap en milieu urbain est une partie importante de notre mission.

Vivre à proximité des transports publics, des espaces de loisirs proposés en ville, aller au magasin « comme tout le monde », telles sont les demandes qui nous sont régulièrement exprimées. Des personnes présentant des profils très différents (âge, sexe, parcours de vie, situation de handicap...) formulent ces mêmes souhaits.

Plus de 100 places sont proposées par les EPI dans des résidences situées au cœur de la cité. De taille restreinte (entre 5 et 29 places) et soucieuses de s'intégrer dans la vie du quartier, ces résidences sont souvent moins visibles que les plus grandes structures institutionnelles. Elles accueillent des personnes aux profils et aux besoins très différents (polyhandicap, déficience mentale légère à modérée, handicap psychique), demandant des formes et des intensités d'accompagnement très variées.

Les personnes accueillies dans ces résidences sont quotidiennement en contact avec la population, développant ainsi leur sentiment d'appartenance à la communauté.

Dans le travail socio-éducatif, outre l'accompagnement du groupe et le développement du projet personnel de chaque résident, le travail d'information et de sensibilisation du voisinage constitue une démarche continue.

La résidence du Train Bleu (Handicap psychique)

Située dans un petit immeuble récent proche de la rue de Lausanne, la résidence Train Bleu accueille 13 résidents ayant une activité régulière en extérieur (activité de réinsertion professionnelle ou occupationnelle). L'équipe éducative propose des accompagnements personnalisés visant le développement de l'autonomie, tout en partant des demandes et des attentes exprimées par chaque résident. Des repas collectifs préparés par les résidents sont un des supports au développement de l'autonomie et des habiletés sociales.

La résidence Cavour (Handicap psychique)

Dans un immeuble du début du XIX^{ème} proche de la rue de Lyon et de la gare de Cornavin, 29 résidents sont accueillis en chambre individuelle. L'équipe éducative, présente 24h/7j, propose un accompagnement individualisé visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des résidents. Des activités de groupes de loisirs, de découverte, sport, expression artistique constituent un des supports pour maintenir et/ou développer les habiletés sociales des résidents. La proximité de la ville favorise les liens sociaux en facilitant le contact avec un riche tissu social environnant.

La résidence des Minoteries (Handicap mental)

Située dans un immeuble locatif au 4 de la rue de la Maladière, cette résidence accueille 9 résidents. Chacun d'entre eux exerce une activité quotidienne, soit aux seins des EPI (centre de jour ou emploi adapté), soit auprès d'une autre organisation. Ils bénéficient également de loisirs hors milieu institutionnel. L'utilisation des transports publics fait partie du quotidien de chaque résident. La présence éducative est centrée sur la matinée, la soirée (préparation des repas du soir par les résidents) et les jours fériés. Chaque résident bénéficie d'un soutien éducatif dans les actes de la vie quotidienne et d'un suivi personnalisé.

La résidence Montfalcon (Polyhandicap)

Situés dans un immeuble locatif du quartier de Montfalcon à Carouge, deux appartements à l'architecture spécifiquement adaptée accueillent 12 personnes polyhandicapées. Ces résidents nécessitent un accompagnement important dans la plupart des actes de la vie quotidienne (soins d'hygiène, soutien lors des repas...) et le contact avec la cité (voisins, commerçants...) fait partie intégrante du quotidien de chacun d'entre eux. Des actes comme de petits achats au marché ou dans les commerces du quartier sont des occasions de sortir du cadre institutionnel et de proposer à chaque personne un contexte de vie valorisant et stimulant.

La résidence des Avanchets (Handicap psychique)

Cette résidence occupe deux étages dans un immeuble du quartier des Avanchets. Accueillant 20 personnes, elle dispose de studios individuels et d'appartements pour deux personnes. Elle accompagne des personnes ayant une activité extérieure régulière dans l'apprentissage d'une vie indépendante, tout en bénéficiant de la présence continue d'une équipe éducative. Orienté vers la préparation à une vie hors institution, l'accompagnement personnalisé touche à des aspects comme le développement et la maintien d'un réseau social, le soutien dans les recherches d'appartements ainsi que le passage de relais avec l'équipe éducative proposant l'accompagnement à domicile.



La résidence des Pâquis

(Handicap psychique)

Située au cœur du quartier du même nom, la résidence des Pâquis accueille 15 résidents dans un vaste appartement qui occupe le premier étage d'un immeuble collectif d'habitation. Des activités de groupe sont proposées quotidiennement par l'équipe éducative. Elles permettent de développer et de maintenir les habiletés sociales et de préparer avec le résident et son réseau de futures orientations vers d'autres unités des EPI, d'autres EPH ou vers une vie hors institution avec soutien à domicile. La résidence dispose de 4 studios dans le quartier qui permettent l'apprentissage d'une vie en situation d'autonomie.

Les appartements indépendance

(Handicap mental)

Situés au Boulevard d'Yvoy dans un grand ensemble immobilier d'habitat collectif, ces deux appartements accueillent 5 personnes, en colocation, qui exercent une activité extérieure quotidienne. L'accompagnement personnalisé est d'intensité variable en fonction des besoins d'apprentissage de chaque résident. Une présence éducative régulière mais partielle (centrée sur les soirées et les jours fériés) offre des situations d'apprentissages dans des conditions proche d'une vie hors milieu institutionnel.



Témoignage

Fabienne,
résidente à la résidence Sarde.

« Je suis arrivée en octobre 2014 à la résidence sarde.

J'apprécie la qualité de la nourriture et les occasions d'aller manger au restaurant, dans la ville de Carouge.

J'aime aller faire les courses et j'apprécie d'avoir les commerces et les restaurants à proximité et donc de me déplacer à pied. Les commerçants et les restaurateurs sont sympathiques et attentifs.

En été, je peux également profiter de la piscine de la Fontenette, faire des ballades dans le vieux Carouge et me rendre à différentes manifestations carougeoises, comme le marché.

Je vais aussi au cinéma en utilisant les transports publics. »

La résidence Sarde

(Handicap mental, personnes sourdes en priorité)

Située au 1er étage d'un immeuble locatif au 8C Daniel-Gevril, à Carouge, cette résidence a la particularité d'accueillir des personnes avec un handicap mental associé, pour certaines, à une surdité. L'équipe socio-éducative est formée à la langue des signes française pour communiquer au quotidien avec les personnes sourdes.

La résidence offre 9 places. Les résidents bénéficient de programmes individualisés et répondant à leurs besoins spécifiques. Par le biais d'activités créatrices, sportives, culturelles et pédagogiques, pratiquées en individuel ou en groupe, ils sont encouragés vers une plus grande autonomie et une meilleure intégration sociale en développant la communication et les liens sociaux.



Témoignage

Valérie Metzger, résidence des Pâquis

« La résidence des Pâquis, je la trouve bien parce que les bus et les magasins sont proches. De plus, comme les chambres sont individuelles, ça me va bien car je ne supporterais pas de vivre avec une autre personne. Cependant, je trouve dommage que je ne puisse pas inviter mon copain à dormir avec moi.

Les éducateurs dans l'ensemble sont sympas même si parfois ils nous « tirent les oreilles ». Mais ce qui est difficile à vivre, c'est le regard des gens sur la résidence. »

Qualité de vie

La Maison de l'Ancre propose des séjours résidentiels à toute personne domiciliée dans le canton de Genève, vivant de grandes difficultés en lien avec la consommation d'alcool.

Située au 34 de la rue de Lausanne, la Maison de l'Ancre dispose de 26 places d'accueil. En 2015, son taux d'occupation a été de 95 %.

L'accompagnement éducatif, basé sur le volontariat, consiste à soutenir la personne dans la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixés, tant sur le plan de son rapport à l'alcool, que dans les changements visant à l'amélioration globale de sa qualité de vie. La personne est consultée et impliquée au maximum dans tous les choix et orientations qui concernent le déroulement de son séjour.

Suivi personnalisé

Des activités de groupe sont proposées quotidiennement durant la première phase du séjour. Dans une seconde phase, l'accompagnement va s'axer sur la recherche d'activités, de logements, et dans la reconstruction de liens sociaux et/ou familiaux.

A l'issue du séjour, l'équipe éducative proposera un suivi ambulatoire favorisant le maintien des acquis dans la vie hors institution.

Un pan important du travail de la Maison de l'Ancre consiste dans l'accompagnement à la reprise d'une activité régulière. Celle-ci contribue au développement du sentiment d'utilité sociale et aide à motiver la personne à entrer dans une démarche de réinsertion professionnelle. Le « Bistro' de Belle-Idée », géré par les résidents de la Maison de l'Ancre est l'une des possibilités d'activités proposées aux résidents.

Nouveaux projets

Dès 2016, un projet de rénovation de l'entier du bâtiment permettra d'envisager des aménagements intérieurs beaucoup plus fonctionnels favorisant la vie communautaire.

Par ailleurs, 5 places seront « décentralisées » dans une villa sise sur la commune de Lancy, offrant une étape intéressante de préparation à la vie hors institution.

Enfin, sur le plan alcoologie, la Maison de l'Ancre donnera une importance toujours accrue au suivi individualisé. Les parcours de vie, comme le rapport aux produits sont une affaire personnelle : nos propositions de réponses doivent donc l'être également !



Témoignage

Pierre Alain Reymond, usager de la Maison de l'Ancre

« Je suis venu à la Maison de l'Ancre il y a quelques mois pour des problèmes d'alcool et de santé. J'ai choisi cet établissement car je connaissais déjà le programme et que j'avais besoin d'un soutien pour réaliser mes projets et envisager une abstinence à l'alcool. Je me suis rendu compte qu'il n'était pas possible d'y arriver tout seul chez moi.

Par le biais de mon séjour, j'ai pu contribuer à réaliser le projet Ancre-Madagascar et apprendre ainsi à m'exprimer, travailler en groupe et chercher de l'argent pour pouvoir participer à ce voyage. Le projet Ancre-Madagascar a fait évoluer des choses en moi comme la patience, la relation aux autres. J'ai aussi pu découvrir un pays très pauvre où les gens gardent toujours le sourire.

Je fais également partie de l'équipe du Bistro' de Belle-Idée, j'aime aller travailler là-bas car j'aime discuter avec les patients et cela me rappelle quand je travaillais dans l'hôtellerie. »

S'épanouir à son travail

Le secteur Admissions et suivis socioprofessionnels oriente et accompagne tous les collaborateurs en emploi adapté qui travaillent dans les ateliers.

Les ateliers adaptés des EPI, ce sont plus d'une vingtaine d'ateliers proposant de nombreuses possibilités d'activités.

Ces ateliers adaptés ont une double mission:

- permettre aux usagers d'apprendre un métier, de développer leurs compétences sociales et professionnelles, et de s'épanouir à une place de travail
- fournir aux clients et partenaires des prestations de service et de production de qualité.

Pour atteindre ces objectifs, les personnes qui y travaillent doivent être bien orientées et correctement accompagnées. C'est le travail du secteur Admissions et suivis socioprofessionnels.

L'équipe de ce secteur, composée de sept maîtres d'atelier et d'une cheffe de secteur, réceptionne les candidatures puis propose un entretien, suivi d'une visite de l'établissement. Au terme de ce premier contact, l'intéressé est invité à participer à un stage d'évaluation et d'orientation de quatre semaines.

Orientation et suivis socioprofessionnels

Durant cette période, les compétences du stagiaire sont évaluées selon la méthode CAM: aptitudes manuelles, intellectuelles et capacités sociales. En tenant compte du résultat de ces observations, des motivations et intérêts du candidat et des postes vacants, une ou plusieurs orientations sont proposées pour un stage en atelier, qui aboutit généralement à un contrat de durée indéterminée. En 2015, 45 nouveaux collaborateurs en emploi adapté ont été engagés aux EPI, notamment dans nos ateliers Réceptions et back-office et Conditionnement et assemblage.

Mais le travail de l'équipe ne s'arrête pas là. Après l'engagement, des bilans sont régulièrement effectués en collaboration avec le référent en atelier. L'occasion de s'assurer que le poste occupé reste adapté, d'apprécier le travail effectué et de fixer des objectifs permettant au désormais collaborateur en emploi adapté de développer ses compétences.

2015: Ateliers adaptés (places A)

Domaines d'activités proposées	40
Places de travail pour les collaborateurs en emploi adapté	388
Nombre de collaborateurs en emploi adapté bénéficiant d'un contrat de travail (CO)	436
dont stagiaires	8
Nombre de visites individuelles organisées pour des candidats aux ateliers adaptés	82
Nombre de stagiaires collaborateurs en emploi adapté ayant bénéficié d'une évaluation et orientation	61
Bilans socioprofessionnels individuels réalisés	902
Attestation de compétences professionnelles délivrées	139
pour évaluées	332
Salaire horaire moyen en atelier	CHF 6.75
Temps de travail hebdomadaire moyen en atelier adapté	21H
Places de stage pour des bénéficiaires (Office cantonal de l'emploi, Hospice général, Assurance invalidité)	215
Collaborateurs encadrants	95 (EPT)



Précieux partenaires

Les services de l'Etat, de la ville et des communes genevoises font confiance aux diverses prestations proposées par les ateliers.

Depuis de nombreuses années déjà, les EPI collaborent avec des communes et services de l'État de Genève. L'atelier EcoLogistic et recyclage par exemple, collecte et recycle les cartouches d'encre usagées dans les écoles du canton et plusieurs services administratifs de la Ville de Genève. Nous fabriquons également du mobilier urbain (bancs, poubelles, etc.) pour des espaces publics.

En 2015, un important travail a été réalisé pour la Bibliothèque de la Cité (*lire ci-contre*), qui souhaitait rénover et réaménager les espaces ouverts aux visiteurs. Un véritable challenge pour nos ateliers Menuiserie et Serrurerie et DécoDesign qui ont réalisé, en l'espace de trois mois, plus de 200 éléments dont des tables, des présentoirs et supports pour livres, des bacs à roulettes, des bancs, etc. Ce fut une expérience très enrichissante, qui a permis à une quinzaine de collaborateurs et collaborateurs en emploi adapté de mettre en avant leurs compétences et d'intervenir dans toutes les étapes du projet: conception, fabrication, finitions et pose.

Cet important travail a permis de valoriser le professionnalisme de nos ateliers et de développer de nouvelles opportunités de collaboration. Un grand merci à tous nos clients et partenaires qui, par leur confiance, nous permettent de mener à bien notre mission socioprofessionnelle!



Témoignage

Pascal Dimier, collaborateur en emploi adapté, atelier Serrurerie et DécoDesign

« Les travaux effectués pour la Bibliothèque de la Cité ont requis des compétences très pointues! Mon travail consistait principalement au débitage et à l'ébavurage de lanières métalliques, qui, peintes de différentes couleurs délimitent les univers de la bibliothèque.

Je suis content de ma participation à ce projet d'envergure et d'avoir été invité à l'inauguration, au cours de laquelle j'ai pu discuter avec l'architecte.

Ce que j'aime dans mon métier, c'est quand je pose un travail fini qui était au départ de simples matières brutes entre mes mains.

Actuellement je suis une formation en ferronnerie d'art, ce qui me permettra de développer de nouvelles compétences. »



Frédéric Métral, chef du secteur Menuiserie et EcoLogistic, Véronique Pürro, directrice des BMGE, Michel Blanc, chef du secteur Industrie

TROIS QUESTIONS À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CITÉ

Véronique Pürro, directrice des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève

Quels travaux avez-vous confiés aux EPI?

Les EPI ont participé au nouvel aménagement de la bibliothèque de la Cité en construisant de nombreux meubles, notamment des tables, des bancs, des chariots et des têtes de gondoles, ainsi que certains éléments d'habillage de structures existantes. Nous avons ainsi confié plus de 210'000 francs de travaux aux EPI.

Quelles sont les raisons de votre choix de collaborer avec notre institution?

Rappelons que la Bibliothèque de la Cité fût inaugurée en 1991 pour y déménager l'ancienne bibliothèque de la Madeleine. Après plus de 20 ans d'exploitation, les étagères ne répondaient plus aux exigences de sécurité. De manière plus générale, la bibliothèque avait besoin d'être rafraîchie et son aménagement devait évoluer notamment pour mieux répondre aux nouveaux usages et intégrer certaines évolutions, par exemple les bornes automatiques de prêts. Dans ce sens, le Conseil municipal de la Ville de Genève nous a accordé un crédit pour l'achat de mobilier et la réalisation de certains travaux. Au vue du volume important des étagères, les collections comptent plus 245'000 documents (livres, DVD et CD), un appel d'offre international a été lancé pour les étagères et un spécialiste du domaine a été retenu. En ce qui concerne le reste du mobilier, nous

avons souhaité approcher des entreprises locales. La centrale municipale des achats et des imprimés de la Ville de Genève, avec laquelle nous avons collaboré étroitement, nous a alors proposé d'approcher les EPI. Nous avons tout de suite été enthousiastes à l'idée de faire travailler une entreprise d'intégration sociale. Il en a été de même pour Matali Crasset, la designeuse sollicitée pour nous accompagner dans notre projet et dessiner l'aménagement ainsi que le mobilier. Matali Crasset a été impressionnée par les ateliers des EPI, qu'elle a souhaité visiter, et le savoir-faire des professionnels et du personnel de l'entreprise.

Que diriez-vous à une entreprise qui hésite à faire sous-traiter des travaux à des ateliers adaptés?

Qu'il ne faut surtout pas hésiter. Les EPI nous ont fourni un travail professionnel et de qualité. Un véritable dialogue s'est instauré entre nous et les responsables des équipes concernées qui ont toujours été à l'écoute de nos besoins, de nos remarques et de nos demandes de réajustement. Enfin, les EPI ont été en mesure de fournir les éléments commandés dans le respect de délais très serrés, puisque nous n'avions que 9 mois pour réaliser l'ensemble du projet. Un vrai challenge pour nous que nous avons réussi à relever en partie grâce aux EPI.

« Made in EPI » !

Chaque année, de nouveaux produits artisanaux sont imaginés et développés au sein des ateliers et des boutiques.

Depuis toujours aux EPI, le savoir-faire artisanal est une importante vitrine. C'est d'ailleurs en grande partie grâce à nos bougies et savons, vendus dans nos boutiques EPSETERA, que les activités et la mission des EPI sont connues du grand public. Néanmoins, si ces produits phares rencontrent toujours autant de succès, il est nécessaire de renouveler nos gammes afin offrir à notre clientèle des nouveautés plus actuelles, en termes de design ou de développement durable par exemple.

De l'idée au produit

Dans cette optique, les idées de chacune et chacun sont les bienvenues! Les collaborateurs des Services socioprofessionnels sont par exemple régulièrement invités à participer à une formation baptisée «De l'idée produit au produit marché», qui permet d'identifier les nouveaux articles et d'étudier leur faisabilité technique et commerciale. Les propositions des collaborateurs en emploi adapté sont également prises en compte dans ce processus.

Nouvelles créations

C'est de cette façon que sont nées plusieurs nouvelles créations, comme la gamme de savons Bio (300 kilos produits en 2015!) ou les Hôtels à oiseaux fabriqués par l'atelier Menuiserie. La nouvelle gamme «Alpage», composée de savons, de bougies, d'objets en bois gravés et de textiles brodés, a également eu beaucoup de succès lors de son lancement aux Automnales à Palexpo, en novembre dernier. Nous sommes donc ravis que les créations artisanales EPSETERA «made in EPI» continuent à plaire au plus grand nombre!

Témoignage

Christine Palese Peirardi, agent technique/vendeuse à la boutique EPSETERA Grand-Pré

«Depuis le mois d'octobre 2014, après 14 ans passés dans un autre service des EPI, j'ai eu l'opportunité d'intégrer l'équipe encadrante de l'atelier/boutique Grand-Pré. Et c'est avec plaisir que je me rends tous les jours sur mon lieu de travail afin d'occuper cette nouvelle fonction qui m'épanouit.

Mon activité est très variée, mais reste axée sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ce que j'apprécie, c'est de pouvoir proposer des idées de nouveaux produits artisanaux (savons, cartes de vœux en scrapbooking et arrangements cadeaux) qui seront ensuite fabriqués dans nos ateliers et proposés à nos clients.

Nos collaborateurs en emploi adapté sont heureux et fiers de participer au développement et à la confection de nouvelles créations... leur enthousiasme est un moteur au sein de l'atelier!»



Christine Palese Peirardi (lire son témoignage ci-contre), Christina Jank Reutimann, maître d'atelier et Cléo Bise, agent technique/vendeuse ont créé la nouvelle gamme «Alpage» composée de savons, de bougies, d'objets en bois gravés et de textiles brodés, ainsi que la gamme de savons Bio confectionnés à partir de produits naturels.

epsetera!
L'artisanat made in epi

Les articles artisanaux «made in EPI» sont vendus dans les boutiques EPSETERA au 29 de la rue Saint-Joseph à Carouge et au 64-66 de la rue du Grand-Pré, ainsi que sur le site www.epsetera.ch.

Evaluations sur mesure

En 2015, les professionnels de la réadaptation ont suivi plusieurs formations pour répondre avec toujours plus de professionnalisme aux mandats d'observation et d'évaluation.

En participant à différentes formations proposées tout au long de l'année, les collaborateurs de la réadaptation ont pu renforcer leurs compétences et développer leur polyvalence afin d'être au plus près des attentes, tant de la population accueillie que des mandants.

Observer pour évaluer

L'observation des stagiaires reçus en réadaptation porte sur le comportement, les conduites ainsi que les aptitudes et les compétences. Cette observation a donc une fonction évaluative par la sélection des éléments les plus pertinents

et leur mise en lien, les uns avec les autres. Un rapport factuel et objectif contenant les informations nécessaires et suffisantes au mandant pour l'orienter dans ses décisions est établi au terme de la mesure. Une période de formation dispensée par un intervenant extérieur en charge d'«assessment» a permis aux professionnels de l'évaluation de se retrouver aux travers d'échanges interactifs garantissant un partage des compétences existantes, des mises en situation et des études de cas.

Méthode d'Évaluation Globale (MEG)

En réadaptation, les évaluations personnalisées et individualisées sont réalisées sur la base de la méthodologie MEG. Des rencontres régulières entre les différents professionnels en charge de l'évaluation ont permis une harmonisation des pratiques.

L'évaluation s'articule donc au travers de :

- 3 instances déclinées en Capacités physiques, Capacités d'apprentissage et Capacités d'intégration sociale
- 1 courbe identique pour les Secteurs Jeunes et Adultes, établie sur 5 niveaux d'autonomie
- Un dictionnaire qui définit et donne les critères d'évaluation pour chaque item
- Un programme d'animations de groupe et de développement personnel
- Des entretiens individuels
- Des activités sportives pour les jeunes.

Assurance Invalidité

Enfin, grâce à notre partenariat toujours plus développé avec l'Assurance Invalidité, les professionnels de la réadaptation des EPI ont été accueillis dans les locaux de l'OAI pour une présentation de la loi et des mesures de réadaptation illustrées pas des situations concrètes.

La réadaptation en 2015

Mesures AI (Jeunes): évaluation, orientation, formation et coaching	232
Mesures AI (Adultes): évaluation, orientation, formation et coaching	397
Mesures d'instruction (COPAI)	11
Mesures d'orientation	106
Mesures d'ordre professionnel "Espace entreprises"	218
Mesures d'intervention précoce	41
Mesures de réinsertion	22
Mesures AI (Adultes) Formations en horlogerie	65
Les 6 candidats présentés ont obtenu un CFC en horlogerie	6
Nombre de stagiaires AI	694
Mesures SPMI (Jeunes): évaluation, orientation, formation et coaching	10
Mesures ARVA (Adultes) terminées	47
Mesures EPIFAIRE (Adultes) terminées (111 OCE, 48 HG)	159
Mesures Evaluation métier (Adultes) terminées	23
Mesures LIASI (Adultes) terminées (1521 personnes accueillies)	1398
Nombre de stagiaires non-AI	1637
Nombre total de stagiaires	2331



Formation à l'évaluation et la rédaction de rapports pour maîtres de réadaptation, animée par Laura Ianelli de SCAN assessment.

Un bel avenir pour le secteur Jeunes

Depuis 1990, la réadaptation se met au service de la réinsertion socioprofessionnelle de jeunes en difficulté ou en situation de handicap.

Créé en 1990, l'atelier «18/28» renommé secteur Jeunes des EPI, accompagne en permanence quelque 65 adolescents et jeunes adultes afin de contribuer à leur insertion socioprofessionnelle.

Pour marquer cet anniversaire, en présence de Mauro Poggia, Conseiller d'Etat, des membres du Conseil d'Administration des EPI, de Natalia Weideli Bacci, directrice générale de l'Office cantonal des assurances sociales (OCAS) et d'Olivier Deferne, Président du Tribunal des Mineurs, le secteur Jeunes a ouvert ses portes à de nombreux invités leur permettant de découvrir nos missions, nos méthodes, nos actions et nos résultats. Ainsi, des collaborateurs de l'AI Fribourg ont fait le déplacement pour visiter les ateliers et la Résidence. De plus, les employeurs du circuit économique genevois qui collaborent régulièrement avec les EPI ont également été conviés pour découvrir nos locaux et dialoguer directement avec les jeunes présents ce jour-là.

Accueil en entreprise

Lors de la partie officielle, les autorités n'ont pas manqué de souligner la part importante que prennent les EPI dans l'intégration socioprofessionnelle des jeunes. En illustration, un responsable d'une entreprise de logistique a décrit sa collaboration avec les EPI et notamment l'accueil dans son entreprise de jeunes en difficulté. Samuel Schmutz (*lire son témoignage ci-contre*), jeune homme sourd a expliqué son plaisir de suivre avec succès sa formation de mécanicien de production (CFC) aux EPI.

Enfin, Noémie Vallette qui a bénéficié d'une orientation professionnelle et occupe au secteur Jeunes un poste de collaboratrice en emploi adapté a transmis aux invités son touchant témoignage.

En musique

Une fête d'anniversaire s'accompagne toujours de musique: ce sont les jeunes eux-mêmes qui, en fin de journée, étaient heureux de monter sur scène pour chanter leurs propres textes et créations.

TROIS QUESTIONS À L'OCAS

Natalia Weideli Bacci, directrice générale de l'Office cantonal des assurances sociales (OCAS)

Quel bilan tirez-vous de la collaboration entre l'office AI Genève et le secteur jeunes des EPI?

Nous tirons un bilan extrêmement positif! La collaboration entre notre office et le secteur Jeunes des EPI remonte à l'origine de la création de ce secteur, lorsqu'il portait encore le nom de «18-28»...une collaboration en faveur de nos jeunes assurés et qui dure depuis 25 ans! Le secteur Jeunes des EPI a été un pionnier dans la prise en charge de l'évaluation, de l'orientation et de la formation professionnelle des jeunes assurés de l'assurance-invalidité. Il se présente comme un partenaire extrêmement fiable et incontournable pour notre office dans le domaine de la réinsertion des jeunes.

Pour l'office AI Genève, quels sont les atouts des prestations proposées par ce secteur?

Le secteur Jeunes des EPI est une structure d'évaluation, d'orientation et de formation professionnelle constituée autour d'une équipe de professionnels soudée et d'un pôle éducatif solide. Parmi ses forces, celle de pouvoir offrir des évaluations pluridisciplinaires individualisées, portant sur la situation globale de jeunes qui se trouvent souvent en situation critique car confrontés à de multiples difficultés. Cette souplesse représente un atout essentiel, très appréciée, car elle permet d'accueillir, tout au long de l'année, des jeunes assurés issus de tous horizons, sans perspectives claires et pour lesquels souvent tout est à reconstruire. Il s'agit parfois de jeunes en rupture scolaire ou ayant abandonné prématurément leur formation en raison de problématiques de santé, confrontés à leur dernière chance de pouvoir se former en vue d'intégrer un jour le marché du travail.



Témoignage

Samuel Schmutz termine cette année son CFC en tant que mécanicien de production au sein de l'atelier mécanique.

«Je suis originaire de Fribourg. A mon arrivée au secteur Jeunes des EPI, j'ai été accompagné pour trouver des stages, j'en ai effectué plusieurs dans différents domaines. Finalement, j'ai pu commencer ma formation AFP à l'atelier mécanique des EPI tout en ayant une chambre à la Résidence.

J'ai eu mon diplôme en 2014. Je n'étais pas sûr de continuer mon parcours de formation. Par la suite, je me suis dit qu'il serait dommage de s'arrêter alors que je suis jeune, j'ai donc décidé de continuer ma formation avec le CFC de mécanicien de production, que je devrais terminer, si tout se passe bien, au mois de juillet 2016.

J'ai la chance d'avoir été très bien intégré dans l'équipe de l'atelier mécanique malgré ma surdité. Certains collègues ont appris quelques signes pour communiquer avec moi et ils sont tous très disponibles pour m'aider dans les tâches de l'atelier. Je suis également à disposition quand cela est nécessaire et je suis ravi de pouvoir aider mes collègues quand ils en ont besoin.

J'apprécie ce métier car il est varié et qu'il me permet d'effectuer différentes activités sur plusieurs machines dans la même journée.

Si j'obtiens mon diplôme, je pense essayer de chercher un travail à Fribourg ou à Neuchâtel, mais quoi qu'il arrive les EPI et mes collègues vont beaucoup me manquer.»

Surmonter les obstacles

Destinée principalement à un public éloigné du marché de l'emploi, la mesure ARVA est autant un élément d'insertion sociale que d'insertion professionnelle.

Dans les Services socioprofessionnels des EPI, les bénéficiaires d'une mesure professionnelle peuvent être accueillis dans l'unité ARVA - «Atelier de Réinsertion dans la Vie Active». Cette mesure s'adresse à des personnes suivies par l'Hospice Général, par l'intermédiaire de leur structure interne «Unité de Retour à l'Autonomie (URA)».

La mesure ARVA est née en 1990. D'abord pensée et organisée comme une mesure formative et intégrative, elle se déroulait sur 6 à 12 mois, dont 3 mois de stage en atelier. Au fil des années, elle a évolué et s'est transformée en mesure d'observation. Actuellement l'unité ARVA réalise des mesures d'évaluation/orientation (aide au diagnostic) de 8 semaines dans des locaux situés au 1er étage du n°105 de la route des Jeunes. Le nombre de bénéficiaires qui ont commencé la mesure pour l'année 2015 était de 52.

Quatre axes d'évaluation

Élément d'insertion sociale et d'insertion professionnelle, une mesure ARVA permet l'évaluation des capacités physiques, d'adaptation, d'apprentissage et d'intégration sociale. Ceci est effectué selon quatre axes spécifiques, à savoir l'image de soi, l'engagement (responsabilité), l'environnement (alliances), ainsi que l'adaptation à la nouveauté. A relever que dans des situations très clairement professionnelles, ARVA collabore avec l'unité Espace entreprises et propose à l'Hospice général, soit un stage interne de 4 semaines supplémentaires dans des ateliers des EPI, soit un stage externe de même durée dans une entreprise.

Le travail de l'équipe ARVA se situe donc plus sur une évaluation psychologique et sociale du bénéficiaire que sur une évaluation purement professionnelle. Le rapport de stage qui est rédigé immédiatement après le bilan final, auquel participent tous les intervenants, est centré sur des solutions ou des pistes susceptibles de permettre au bénéficiaire de surmonter les obstacles qui l'empêchent de reprendre une activité.



Témoignage

Layla El Mahrad, assistante sociale à l'Hospice général

«Je fais appel à l'équipe des bilans socioprofessionnels depuis 2014. Travaillant avec un public de personnes éloignées du marché de l'emploi depuis plusieurs années, il est difficile pour moi de «vendre» ce bilan à mes bénéficiaires. En effet, ils ont souvent déjà été soumis à divers tests, bilans et mesures «miracles».

Avec le bilan ARVA, l'équipe ne se limite pas à pointer des freins à l'emploi. Les maîtres socio-professionnels font un véritable travail d'analyse et de valorisation des compétences. Si bien que les participants reprennent confiance en eux et emmagasinent de l'énergie pour s'engager dans un projet de retour à l'emploi. A la fin du stage, nous nous rencontrons avec la personne et son maître de réadaptation pour étudier la faisabilité des projets envisagés. C'est véritablement un bienfait pour des personnes fragilisées de nous voir travailler ensemble tout en restant à l'écoute de leurs aspirations.»

Bâtir le futur

Rénover, poser les fondations de nouveaux projets, étoffer notre capacité d'accueil et gérer un service performant... L'année 2015 a été riche en aménagements.

En 2015, l'offre immobilière des EPI s'est étoffée avec la location d'un nouveau site: en collaboration avec la ville de Lancy, les EPI ont accédé à une villa entièrement rénovée, située dans le parc Chuit. 5 places de résidence destinées à l'accompagnement de personnes alcoolo-dépendantes y ont été créés en fin d'année.

Autorisations de construire

Des autorisations de construire ont été obtenues, notamment pour l'aménagement de deux nouvelles chambres sur le site des Avanchets et pour la rénovation et l'aménagement de deux nouvelles chambres dans la résidence du Delphinium, à la Combe (*lire en page 41*).

Rénovation des cuisines

L'important chantier de rénovation des cuisines des résidences, réalisé grâce au concours de La Loterie Romande, a été terminé en 2015. Pas moins de 20 cuisines ont été remodelées et rénovées selon les besoins des utilisateurs. Un chantier d'envergure mené dans le respect des délais, des budgets, des normes et du confort des utilisateurs.

Gestion des assurances

Un nouveau courtier accompagne désormais les EPI pour la gestion du portefeuille d'assurances. Après une sélection sur la base d'appels d'offres, la société Loyco a été choisie

pour défendre les intérêts des EPI en termes de gestion, consultation, conseil et suivi de cas d'assurance. Cette nouvelle collaboration a déjà permis l'optimisation et l'adéquation des couvertures d'assurance, ainsi qu'une gestion proactive des cas de sinistre.

Politique d'achats

Les prestations du service ont été enrichies par l'arrivée d'un acheteur qui œuvre à la mise en place d'un service Achats orienté vers une politique d'achats responsables, avec une forte expertise en termes de négociation et sélection des fournisseurs. Intégrée au sein d'un pôle d'achats, cette nouvelle fonction permet des réductions de coûts et une grande rigueur dans le suivi et le choix des fournisseurs.

Technique et infrastructures 2015

Restauration

Repas	320'000
Manifestations externes	72
Jours de prise en charges pour personnes en situation de handicap et/ou difficulté d'insertion	9'355

Immobilier et équipements

Interventions techniques	3000
Heures de travail en interne	13'000
Chantiers effectués par l'équipe peinture	110
Surfaces nettoyées par mois	135'800 m ²
Linge traité	240'000 pcs
Jours de prise en charges pour personnes en situation de handicap et/ou difficulté d'insertion	13'910

Logistique

Passagers transportés	21'780
Mouvements de marchandises	10'372
Interventions sur véhicules	608
Demandes d'économat traitées	2500
Demandes d'équipements traitées	411
Jours de prise en charges pour personnes en situation de handicap et/ou difficulté d'insertion	5550



Chaque jour, 750 repas sont confectionnés dans la cuisine située sur le site de La Combe.

Nettoyage adapté

Depuis février 2015, une équipe composée de trois usagers des EPI et d'un agent technique assure l'entretien des surfaces du site de la route de Chêne.

Auparavant, l'entretien du site de la route de Chêne, essentiellement occupé par les services administratifs des EPI, était effectué par une entreprise privée. Afin de parvenir à internaliser l'entretien de ces surfaces, plusieurs objectifs ont été fixés à l'atelier propreté & hygiène du bâtiment :

- Sélectionner les candidats grâce à un processus de postulations internes
- Mettre en place un système de « nettoyage de jour » adapté aux activités administratives
- Préparer les usagers à un retour dans le premier marché de l'emploi
- Assurer des prestations égales, voir supérieures, à celles fournies par une entreprise de nettoyage privée, afin de valoriser cette activité auprès de tous les collaborateurs.

Première étape avant d'autres sites

Plusieurs actions ont été mises en place pour parvenir à assurer le succès de cette internalisation. La démarche, les équipes et les techniques de nettoyage employées ont par exemple été présentées aux collaboratrices et collaborateurs de la route de Chêne.

Les objectifs ont été atteints après quelques mois d'activité. De plus, les collaborateurs en emploi adapté ou les usagers apprécient de travailler sur ce site (*lire le témoignage de José Dégano ci-contre*).

Cette première étape d'internalisation s'inscrit dans un projet plus ambitieux : étendre cette prestation à d'autres sites des EPI afin que davantage de personnes en situation de handicap et/ou difficulté d'insertion puissent accéder à cette activité formatrice et valorisante.



Témoignage

José Dégano, collaborateur en emploi adapté et agent de propreté

« Depuis une année, je travaille sur le site du 48 route de Chêne, en tant qu'Agent de propreté. Je me suis porté volontaire. J'aime beaucoup mon travail car il me permet de me déplacer dans les différents secteurs du bâtiment et il y a beaucoup de variété.

Dans la même matinée, je peux, par exemple, faire les nettoyages de bureaux avec l'équipe, puis assurer seul la propreté et l'hygiène de la cafétéria et ensuite remplacer les consommables des sanitaires. Je suis aussi responsable des lavages en machine pour nos linges et matériels lavables.

Avec Jhonny Manosalvas (*au centre sur la photo en haut à droite*), notre responsable, je perfectionne mes techniques et continue d'apprendre, il m'aide à corriger mes erreurs. Nous formons une petite équipe avec une bonne ambiance entre collègues. »



Degré de satisfaction

Le degré de satisfaction des collaborateurs-clients a été mesuré par un questionnaire envoyé par mail aux personnes concernées. Après 10 mois d'activité, 97% des personnes se disent satisfaites voire très satisfaites des prestations des équipes internes de nettoyage (*lire le témoignage de Tatiana Monaro ci-contre*).

Témoignage

Tatiana Monaro, assistante de direction

« Lorsque j'ai appris la mise en place de l'internalisation des nettoyages à la route Chêne, j'ai trouvé l'idée réjouissante. En effet, le site étant majoritairement administratif, nous avons peu l'occasion d'échanger avec des collaborateurs des ateliers.

J'étais un peu inquiète de devoir arrêter mon travail à un moment donné pour laisser l'équipe de nettoyage intervenir, mais ces inquiétudes ont très vite disparu : tout se fait de manière naturelle et sans interruption pour mon travail.

L'équipe est très sympathique et discrète. J'apprécie de croiser les collaborateurs et de discuter avec eux. De plus, l'équipe de nettoyage nous surprend toujours par des petites attentions, avec par exemple une carte de présentation à leur arrivée à Chêne ou des cartes de vœux pour la fin d'année. C'est une très belle collaboration ! »



Le défi du « Delphinium »

Cet appartement situé sur le site de La Combe a été rénové et réaménagé en un temps record afin d'offrir deux places d'accueil supplémentaires.

Les usagers et les équipes accompagnantes de l'appartement « Delphinium » ont été particulièrement sollicités en 2015 ! En effet, la rénovation de cette résidence s'est déroulée en deux phases consécutives. La cuisine et la salle manger ont d'abord été remodelées et modernisées afin de mieux adapter ces espaces aux besoins de la population accueillie. Puis le lieu de vie a été entièrement réorganisé, afin d'aménager deux nouvelles chambres et un patio.

Le défi majeur de cette réalisation a été de continuer l'exploitation de cette résidence durant les travaux et de les réaliser dans un laps de temps le plus court possible.

Les propositions d'aménagement, les plannings et les options à envisager pour sauvegarder le confort et l'accès des résidents à leur chambre en toute sécurité ont été évaluées et discutées avec les équipes et leur hiérarchie. Des nombreux besoins ont été pris en compte tout en jonglant avec les contraintes techniques et opérationnelles.

Financé à hauteur de CHF 300'000.– par les fonds de la FONDEPI, le chantier s'est déroulé en 3 mois environ, après l'obtention d'une autorisation de construire et la mise en place d'aménagements provisoires pour les activités de jour, ainsi que la sécurisation des zones de transit afin de ne pas mettre en danger la population vivant sur les lieux.

Au final, ce projet a permis de créer :

- Deux places supplémentaires pour un nouveau programme socio-éducatif
- Des espaces communs réaménagés et modernisés
- Une cuisine moderne et fonctionnelle
- Du mobilier rénové et modulable, avec des équipements économes en énergie.

La réussite de ce projet est surtout marquée par l'épanouissement et le bien être des utilisateurs qui peuvent ainsi bénéficier d'un nouveau cadre de vie mieux adapté, fonctionnel et évolutif.



Témoignage

Adrien, résident au Delphinium

«Je suis arrivé à l'appartement Delphinium en novembre 2013. Je suis suivi tout au long de la journée par la même équipe que je connais, qui me comprend et en qui j'ai confiance.

Tous les matins, je me lève et retrouve le veilleur. Ensuite j'accueille avec un grand sourire l'équipe du matin pour leur dire bonjour. Au petit déjeuner je mange mon yaourt au chocolat préféré. Il y a toujours une petite réserve pour moi dans le réfrigérateur.

Je suis gourmand et j'adore aller me promener et boire un verre à l'extérieur. J'apprécie particulièrement le centre commercial tout près de mon lieu de résidence ou le tea-room du village. Pour nous y rendre, nous prenons le bus ou allons à pieds. Parfois, j'ai des rendez-vous et le planning de la semaine est adapté. Des visites chez le médecin ou de la famille. Ces moments me font très plaisir et je les attends avec impatience.»

Proximité de terrain

En 2015, le périmètre d'activité des ressources humaines s'est élargi.

Gestion des compétences

Une nouvelle organisation du Service gestion des compétences a été mise en place, qui passe par la redéfinition de certains rôles et une exigence accrue de niveaux de formation et de certification (CAS en ingénierie de formation, gestion de projet). L'évolution des Services des ressources humaines n'est pas que structurelle; elle doit pouvoir s'appuyer sur de nouveaux savoir-faire, attitudes et compétences répondant, sur cet axe «managérial», aux besoins des EPI. La mission reste avant tout de contribuer activement à l'intégration et à la réinsertion de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion, en soutenant et encourageant leur formation et celle de leurs encadrants.

Gestion des ressources humaines

2015 aura marqué le début de la consolidation du partenariat entre les métiers et les ressources humaines. Cette proximité avec le terrain a favorisé un meilleur suivi des problématiques RH telles que la gestion des cas d'absence et des remplacements, ou encore facilité la mobilité interne.

D'autre part, les binômes Responsable RH – Gestionnaire RH ont, à titre d'exemple, piloté et coordonné plus d'une centaine de recrutements, ce qui a impliqué le traitement de près d'un millier de dossiers de candidature. Les contacts réguliers qui en découlent ont permis de développer des liens de confiance réciproque.

Dans ce cadre et grâce à l'application de la directive transversale «Procédure de recrutement au sein des institutions de droit public et des entités subventionnées», les ressources humaines des EPI ont développé un partenariat avec l'Office cantonal de l'emploi, lequel s'est concrétisé par l'engagement de 24 candidats en recherche d'emploi. Nous

entendons poursuivre sur cette voie en 2016 et ainsi encore mieux répondre aux attentes de notre Département de tutelle, le DEAS.

Politique institutionnelle RH

La politique de ressources humaines aux EPI, sous l'impulsion de la nouvelle direction générale et du Conseil d'administration, s'oriente depuis bientôt deux ans dans des missions d'accompagnement, de gestion des compétences et d'optimisation. Même si la part «administrative» reste incontournable et peu compressible, il est maintenant admis que la principale valeur ajoutée des Services des ressources humaines se situe dans le développement d'une expertise orientée sur le facteur humain.

Jusqu'à aujourd'hui tacite, cette nouvelle politique est désormais formalisée dans un document, en cours de validation, élaborée par un groupe paritaire.



Cadres, chefs de secteurs et responsables RH participent à une formation sur l'entretien de service animée par Laure Barras, juriste aux EPI.

Cap sur la Cité des métiers

En novembre 2015, les EPI ont participé pour la première fois à l'exposition phare de Suisse romande dédiée à la formation.

Avec 200 exposants présentant 300 métiers différents sur plus de 25'000 m² et une moyenne de 70'000 visiteurs, l'Exposition de la Cité des métiers est la plus importante de Suisse dans le domaine de la formation.

Les EPI y ont pris part en 2015 avec plusieurs objectifs:

- Susciter des vocations dans les métiers pratiqués aux EPI avec une filière de formation spécifique et reconnue en Suisse
- Démontrer l'attractivité des professions socio-éducatives (éducateur spécialisé et assistant socio-éducatif) et socioprofessionnelles (maître socioprofessionnel)
- Développer des partenariats avec d'autres institutions et avec le réseau social genevois
- Concevoir et animer un stand attractif pour les jeunes tout en favorisant la transversalité au sein des secteurs de l'institution.

Grâce à l'active participation des collaborateurs (23 collaborateurs des Services socioprofessionnels, 23 collaborateurs des Services socio-éducatifs, 5 collaborateurs du service gestion des compétences, 2 collaborateurs de la communication), la participation du jeune public aux activités proposées a été une vraie réussite, notamment un « bowling adapté » qui a remporté tous les suffrages.

Films et dépliants

Des supports de communication réalisés pour l'événement ont été mis à disposition des visiteurs: un dépliant « Les métiers du social aux EPI » a été distribué à 4'500 exemplaires, et 3 films présentant les métiers phares (éducateur spécialisé, assistant socio-éducatif, maître socioprofessionnel) ont été diffusés en boucle sur le stand, sur le site internet et sur les réseaux sociaux.

Nombreuses visites

Durant les six jours d'exposition, les EPI ont accueilli sur le stand deux Conseillers d'Etat, Anne Emery Torracinta (DIP) et Mauro Poggia (DEAS), les membres du Conseil d'administration, des partenaires (insieme, Imad, Hospice général...) des personnalités politiques (députés du Grand Conseil...) et un public bigarré très intéressé par les professions du champ social.



Les jeunes visiteurs ont fait la queue pour tester le bowling adapté par les Services socioprofessionnels.



Philippe Tankhimovitch et Steve Membrez, chargés de sécurité, avec Véronique Pilet, infirmière de santé au travail.

Anges gardiens

Le projet de création d'une unité « prévention, santé, sécurité » s'est concrétisé en 2015 en deux étapes.

Dès le 1er janvier 2015, les Services des ressources humaines ont intégré les deux chargés de sécurité antérieurement rattachés à la direction générale. Cette unité a ensuite été complétée par l'engagement, au 1er août 2015, d'une infirmière de santé au travail à 80 %.

L'unité « prévention, santé, sécurité » informe et conseille la direction générale pour les questions concernant la santé et la sécurité. Elle veille à l'organisation de la sécurité, à son adéquation et à son actualisation en fonction des normes et des dangers. A des fins d'amélioration, elle procède notamment à des contrôles sur site et transmet directement aux directions de service, ses constats et recommandations. Elle en assure le suivi en contrôlant la mise en place des mesures et leur adéquation.

L'unité « prévention, santé, sécurité » assure également, en collaboration avec la hiérarchie et les responsables en ressources humaines, une systématisation du processus

de suivi des absences; elle intervient, conseille et traite les situations avec le réseau médecin-conseil, AI, collaborateur et hiérarchie.

La santé en 2015

- 43 collaborateurs vaccinés contre la grippe saisonnière
- 75 collaborateurs (hors situation de maternité) ont nécessité un suivi dans le cadre des absences longue durée (>45 jours). 26 d'entre-eux ont bénéficié de contacts directs avec l'infirmière au cours de 96 entretiens individuels
- 10 réaménagements de postes de travail suite à une analyse ergonomique
- Création et pose des 4 numéros d'urgence (police, pompiers, urgences santé et intoxications) sur les combinés téléphoniques et mobiles EPI.

Ensemble des collaborateurs

Répartition par statuts

Fixes, auxiliaires, emplois de solidarité, apprentis, stagiaires et collaborateurs en emploi adapté

	Femmes		Hommes		Total		%	
	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes
Fixes	324.05	403	269.10	297	593.15	700.00	53.84%	52.87%
Auxiliaires	30.75	48	15.50	31	46.25	79.00	4.20%	5.97%
Sous-total	354.80	451	284.60	328	639.40	779	58.04%	58.84%
Emplois de solidarité	12.00	12	28.60	29	40.60	41.00	3.69%	3.10%
Apprentis	15.00	15	4.00	4	19.00	19.00	1.72%	1.44%
Stagiaires*	29.00	29	18.00	18	47.00	47.00	4.27%	3.55%
Collaborateurs en emploi adaptés	131.01	162	224.67	276	355.68	438.00	32.29%	33.08%
Total	541.81	669	559.87	655	1101.68	1324	100%	100%

* Cumul stagiaires gérés en 2015 par le Service gestion des compétences (stagiaires écoles et indépendants)

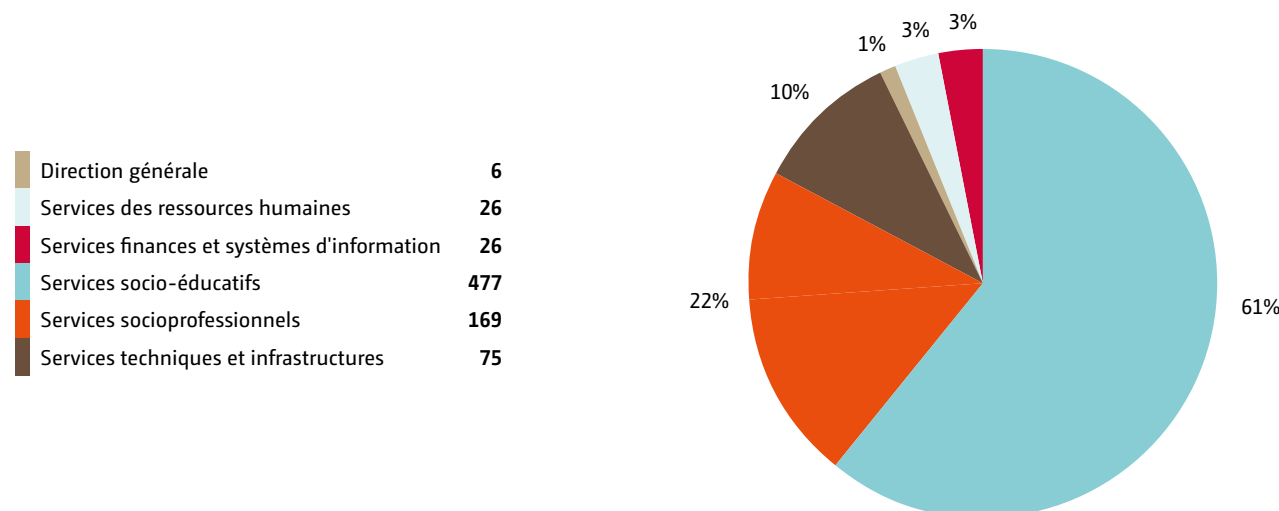
Une diversité exceptionnelle

Les EPI emploient 1324 personnes à fin 2015, dont :

53% de collaborateurs fonctionnaires ou employés en période probatoire, 33% de collaborateurs en emploi adapté, 6% de collaborateurs auxiliaires, 3% de collaborateurs en emploi de solidarité, 4% de stagiaires, 1% d'apprentis

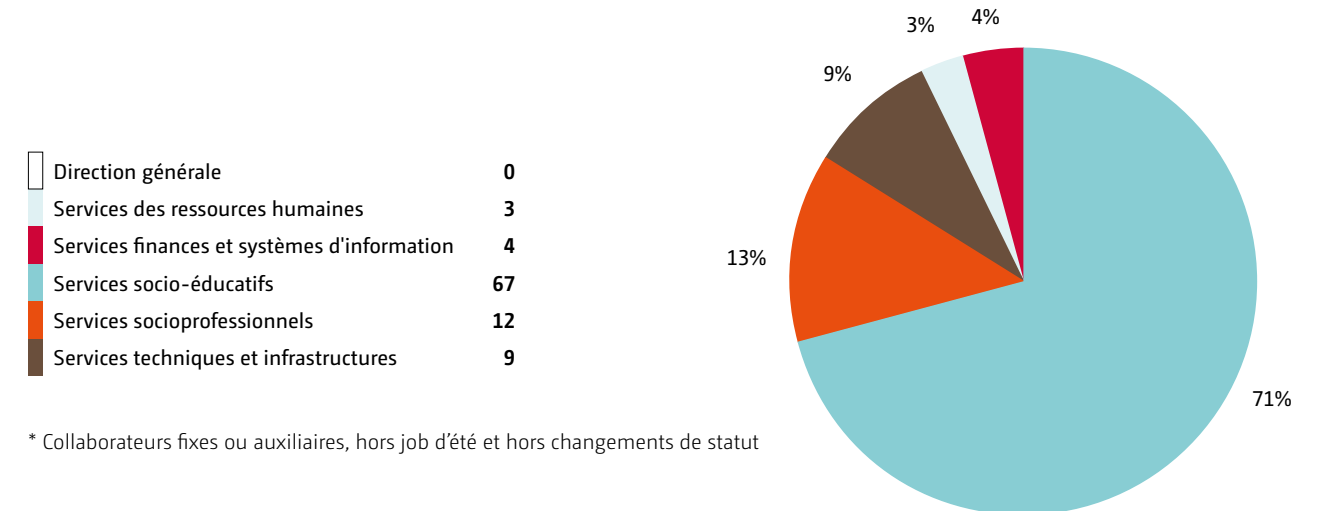
Répartition de l'ensemble des collaborateurs

Nombres et pourcentages par services



Engagements 2015

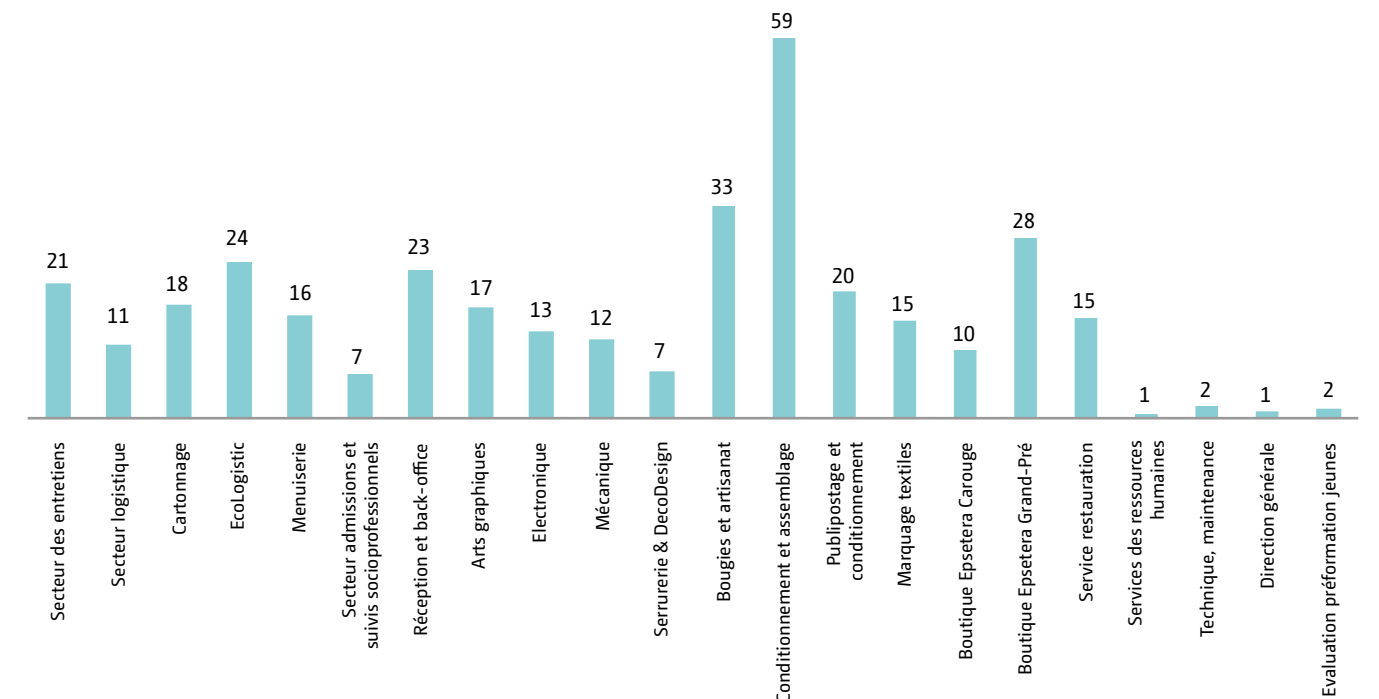
Nombre de collaborateurs et pourcentages par services (fixes et auxiliaires)



* Collaborateurs fixes ou auxiliaires, hors job d'été et hors changements de statut

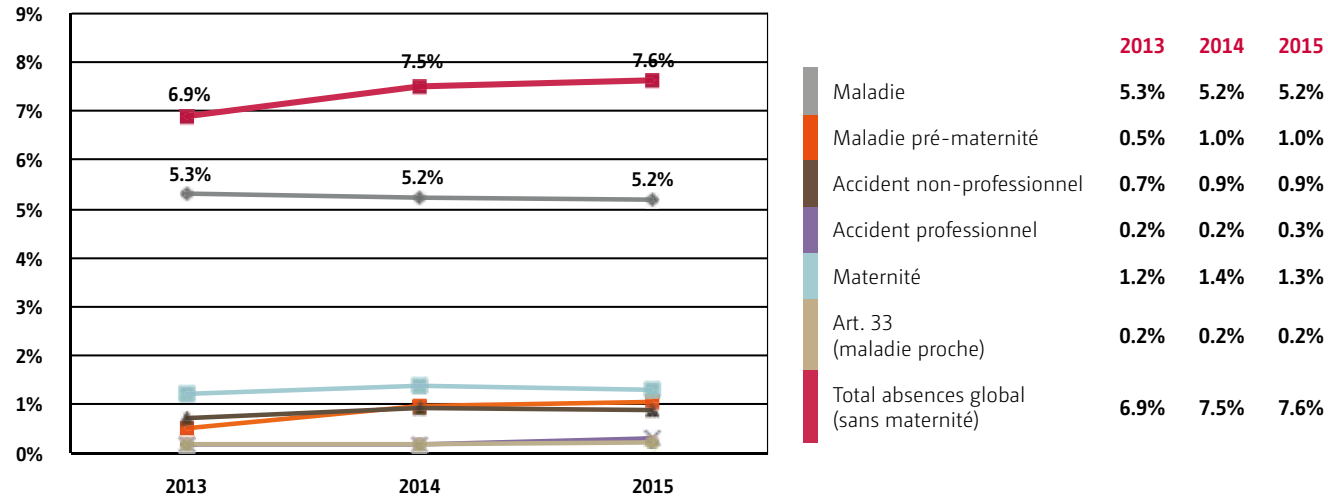
Collaborateurs en emploi adapté

Par atelier (en ETP, base 1460h)



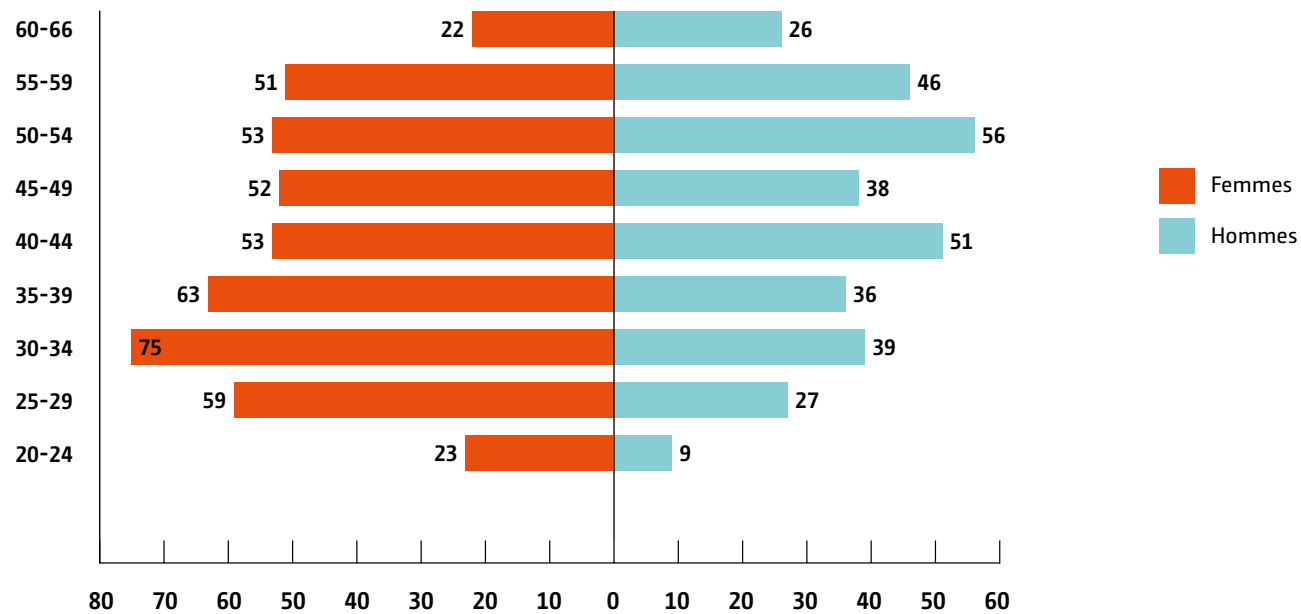
Taux d'absences

En pourcentages par motifs (fixes, auxiliaires, apprentis)



Pyramide des âges

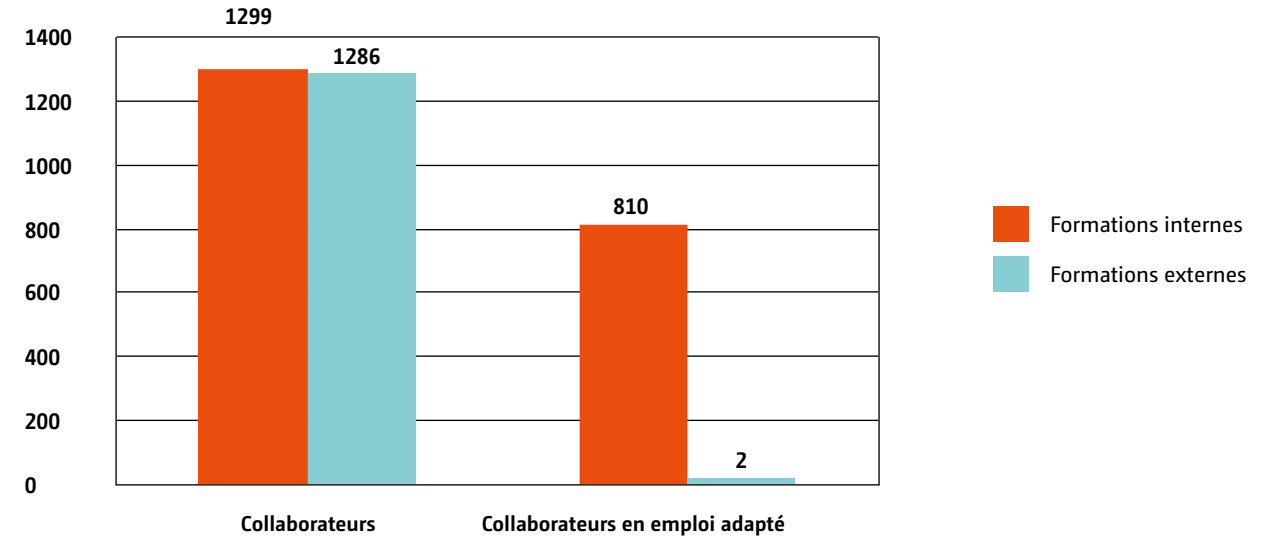
Répartition hommes - femmes (fixes et auxiliaires)



Formations des collaborateurs

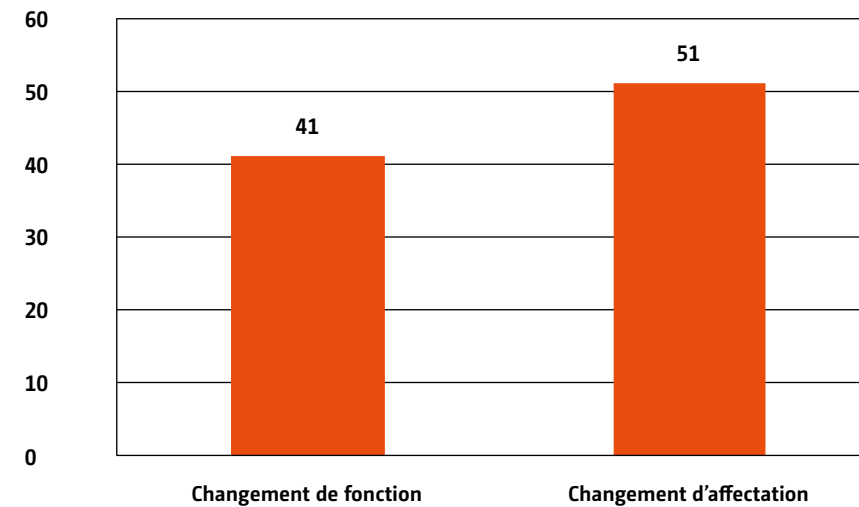
En nombre de jours

	Formations internes	Formations externes
Collaborateurs	1299	1286
Collaborateurs en emploi adapté	810	2



Mobilité interne

Fixes, auxiliaires



Mobilité interne

Depuis 2014, nous enregistrons un accroissement des mouvements de personnel, tant pour les changements d'affectation que de fonction. La mobilité interne constitue un moyen de renouveler la motivation, de développer les compétences et la polyvalence. Les Services des ressources humaines favorisent cette pratique avec l'ensemble des services.

ERP: un outil évolutif

L'ERP est l'outil de gestion des EPI visant à unifier et centraliser la saisie des données de tous les services de l'institution. C'est aussi le premier projet transversal d'envergure qui a réuni tous les services des EPI.

L'ERP se décline principalement en 3 modules utilisés par 860 collaborateurs: Finances (déployé en 2013), Logistique et Projet de Vie (tous deux livrés en 2014).

Bien qu'opérationnels au moment de leurs livraisons, ces modules ont ensuite nécessité des adaptations régulières pour essayer de répondre aux exigences des utilisateurs. Dans cette optique, trois commissions de représentants des utilisateurs (Projet de Vie, Logistique et Finances) ont été créées. Ces commissions font évoluer l'ERP tout en étant un lieu d'échange et d'expression des besoins visant à tenir compte des exigences métiers.

Gestion des stocks

Certaines évolutions ont même fait l'objet d'un véritable projet. Ainsi, lors de l'inventaire de nos stocks, les métiers concernés ont souligné les difficultés de gestion de celui-ci en lien avec l'ERP. Afin de simplifier ce processus, le Service des systèmes d'information a lancé un projet de gestion des stocks par lecteur de code barre. Sa réalisation en 2015 a permis d'éviter des saisies fastidieuses et de diminuer le temps passé à faire l'inventaire physique en fin d'année.

A chaque métier ses évolutions

Le socle de base des fonctionnalités de l'ERP est maintenant stabilisé et à disposition de tous les services concernés. Le projet ERP est donc terminé. Les commissions des représentants utilisateurs, pilotées par les métiers, continuent à faire évoluer cet outil au travers de demandes de changement, de réflexion sur l'organisation du travail et de plans de formation. L'ERP continue désormais à s'améliorer dans le cadre de la maintenance évolutive du produit, guidée par les besoins des métiers.

La technologie au service de chacun

En 2015, le Service des systèmes d'information a développé de nombreuses améliorations pour les collaborateurs et les usagers.

Au-delà d'une messagerie fiable, d'un accès Internet sécurisé et d'ordinateurs performants, le Service des systèmes d'information travaille au quotidien à améliorer la qualité des services rendus.

Du matériel au goût du jour

Les ordinateurs mis à disposition dans les lieux de vie pour les résidents sont pratiquement tous renouvelés et ont été migrés vers Windows 7. Ceci permettra aux usagers d'utiliser des outils mieux adaptés à leurs besoins.

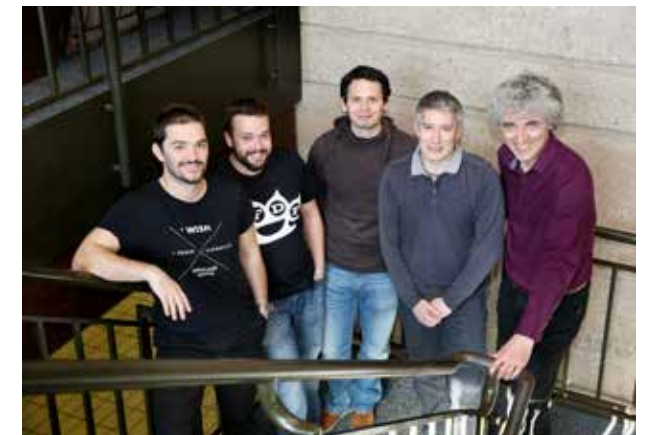
Pour les collaborateurs et intervenants externes, le Service des systèmes d'information a modernisé une quinzaine de salles de réunion en les équipant de vidéo projecteurs plus puissants et d'une connectique fiabilisée.

Un réseau haut débit

Le Service des systèmes d'information a amélioré, en 2015, la connexion au réseau des EPI grâce à la fibre optique pour 5 sites: l'atelier marquage textile des Acacias, le centre de jour Servette, les résidences des Avanchets, des Pâquis et l'appartement de Meinier. Les collaborateurs ont souligné une amélioration notable de la réactivité et du confort de leurs outils informatiques.

S'adapter au lieu et aux contraintes

Comment permettre à des collaborateurs des EPI de travailler sur un site des HUG comme s'ils travaillaient aux EPI? C'était la problématique posée par le renforcement de l'équipe mobile de l'UPDM à Belle-Idée. Le Service des systèmes d'information y a répondu en fournissant un accès à distance à l'équipe mobile aux ressources informatiques des EPI et en mettant en place des moyens matériels adaptés au sein même d'un bâtiment des HUG.



Orienté métier

L'atelier de marquage textile, aux Acacias, faisait face à des difficultés d'exploitation des logiciels d'infographie et broderie digitale sur un poste de production, crucial pour l'activité de broderie. Le Service des systèmes d'informations a proposé de remplacer le poste de travail concerné. La nouvelle station de travail a amené stabilité, rapidité et confort dans les digitalisations. De plus, le Service des systèmes d'information en a profité pour améliorer les capacités d'échange de fichiers sur les brodeuses. Au final, c'est toute la productivité des outils qui s'en est trouvée améliorée.

Rapport financier

Bilans	54
Comptes d'exploitation	56
Rapport de l'organe de révision	60

Bilans au 31 décembre 2015

Actif	Notes*	CHF	31.12.2015 CHF	CHF	31.12.2014 CHF
Actif circulant					
Liquidités	4.1		4'695'914		3'371'091
Clients	4.2	4'334'837		4'055'880	
Provision pour débiteurs douteux	4.2	(566'595)		(558'991)	
			3'768'242		3'496'889
Débiteurs divers	4.3	1'887'831		2'075'728	
Provision pour débiteurs douteux	4.3	(109'936)		(95'179)	
			1'777'895		1'980'549
Stocks de matières et produits finis	4.4	529'654		499'600	
Travaux en cours	4.5	72'315		120'288	
			601'969		619'888
Comptes de régularisation actif	4.6		1'793'378		2'418'444
Total de l'actif circulant			12'637'398		11'886'861
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles					
Immeubles	5.1	42'529'703		43'724'074	
Immeubles avec affectation limitée	8.1	853'836		873'836	
Autres immobilisations corporelles	5.2	12'764'444		13'162'356	
Autres immobilisations corporelles avec affectation limitée	8.1	980'695		736'643	
Total des immobilisations corporelles			57'128'678		58'496'909
Immobilisations financières	5.3		411'866		411'762
Total de l'actif immobilisé			57'540'544		58'908'671
TOTAL DE L'ACTIF			70'177'942		70'795'532

Passif	Notes*	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Fournisseurs		2'192'582	1'937'079
Créancier Etat de Genève (CIIS)	6.1	439'744	572'983
Créanciers divers	6.2	886'509	310'451
Créanciers résidants	6.3	397'132	437'689
Comptes de régularisation passif	6.4	1'287'356	522'449
Provisions à court terme	7.3	1'101'855	1'122'354
Engagements de leasing - part à court terme	7.1	190'843	158'632
Dettes hypothécaires - part à court terme	7.2	336'522	336'522
Subventions d'investissement reçues - produits différés - part à court terme	7.4	2'730'761	2'858'682
Total des capitaux étrangers à court terme		9'563'303	8'256'841
Capitaux étrangers à long terme			
Engagements de leasing - part à long terme	7.1	266'506	231'350
Dettes hypothécaires - part à long terme	7.2	14'037'456	14'373'978
Provisions à long terme	7.3	1'690'002	2'132'393
Subventions non dépensées à restituer à l'État	9.3	1'009'320	519'192
Subventions d'investissement reçues - produits différés - part à long terme	7.4	35'363'859	37'590'753
Total des capitaux étrangers à long terme		52'367'142	54'847'666
Capital des fonds			
Fonds avec affectation limitée	8.1	67'767	59'964
Fonds avec affectation limitée - Don de la Loterie Romande	8.1	1'490'516	1'550'516
Fonds avec affectation limitée non utilisés - Don de la Loterie Romande	8.1	1'500'000	1'500'000
Fonds avec affectation limitée - Fondation FONDEPI	8.1	296'250	0
Total du capital des fonds		3'354'533	3'110'480
Capital de l'organisation			
Apports	9.1	10'923'489	10'923'489
Résultat des exercices antérieurs	9.2	(6'671'275)	(6'671'275)
Résultats cumulés sur la durée du contrat	9.2	328'331	0
Résultat de l'exercice	9.3	312'419	328'331
Total du capital de l'organisation		4'892'964	4'580'545
TOTAL DU PASSIF		70'177'942	70'795'532

* Les notes peuvent être consultées auprès du Service des finances.

Compte d'exploitation de l'exercice 2015 Selon les normes «SWISS GAAP RPC»

Notes* 2015 Budget 2015 Effectif 2015 Ecart 2014 Effectif

		CHF	CHF	CHF	CHF
Produits d'exploitation					
Revenus de la formation professionnelle		8'100'000	8'652'350	552'350	8'083'135
Revenus des pensions		16'369'779	16'279'170	(90'608)	15'668'164
Revenus des résidents extra-cantonaux		866'861	644'937	(221'924)	806'586
Revenus de la fabrication		4'128'627	4'539'016	410'390	4'166'811
TVA sur revenus de la fabrication		(153'645)	(168'490)	(14'844)	(155'580)
Autres revenus des prestations		147'790	140'466	(7'325)	147'911
Revenus des locations et autres		565'552	676'155	110'603	610'213
Revenus de la cafétéria et du restaurant		1'760'000	1'568'313	(191'687)	1'528'770
TVA sur revenus de la cafétéria et du restaurant		(92'051)	(88'856)	3'194	(87'095)
Revenus du secteur technique et infrastructure		62'000	196'822	134'822	89'243
TVA sur revenus du secteur technique et infrastructure		(804)	(12'972)	(12'168)	(7'524)
Participation cantonale aux emplois de solidarité et autres mesures de l'Office cantonale de l'emploi	17	6'133'139	6'574'279	441'140	6'962'426
Revenus des prestations au personnel et à des tiers		350'033	394'601	44'569	399'638
Don de la Loterie Romande		0	746'000	746'000	0
Don de la Loterie Romande Attribution aux fonds avec affectation limitée		0	(746'000)	(746'000)	0
Subventions:					
- de fonctionnement - monétaires	10.1	60'698'040	59'993'585	(704'455)	58'689'183
- d'investissement reçues - produits différés	10.1	2'839'556	2'654'816	(184'740)	2'786'487
Total des produits d'exploitation		101'774'876	102'044'192	269'316	99'688'367
Charges d'exploitation					
Salaires et charges sociales		(78'831'083)	(80'361'819)	(1'530'736)	(77'322'581)
Frais médicaux		(98'000)	(85'176)	12'824	(123'149)
Alimentation		(3'566'093)	(3'608'960)	(42'868)	(3'486'827)
Entretien		(2'316'000)	(2'156'729)	159'271	(2'147'344)
Entretien et réparation des immeubles, du mobilier et des véhicules		(2'179'500)	(2'187'448)	(7'948)	(2'269'270)
Locations		(3'900'000)	(3'443'644)	456'356	(3'409'645)
Amortissements		(3'843'000)	(3'638'774)	204'226	(3'798'150)
Eau et énergie		(1'395'000)	(1'310'750)	84'250	(1'273'793)
Ecole et formation		(411'000)	(393'969)	17'031	(338'773)
Frais de bureau et d'administration		(1'863'247)	(1'494'814)	368'433	(1'488'199)
Outillage et matériel de production		(1'567'018)	(1'378'726)	188'293	(1'671'199)
Primes d'assurances et autres charges d'exploitation		(1'319'937)	(878'148)	441'789	(1'220'388)
Total des charges d'exploitation		(101'289'879)	(100'938'957)	350'922	(98'549'318)
Résultat d'exploitation		484'997	1'105'235	620'237	1'139'048

Compte d'exploitation de l'exercice 2015 Selon les normes «SWISS GAAP RPC»

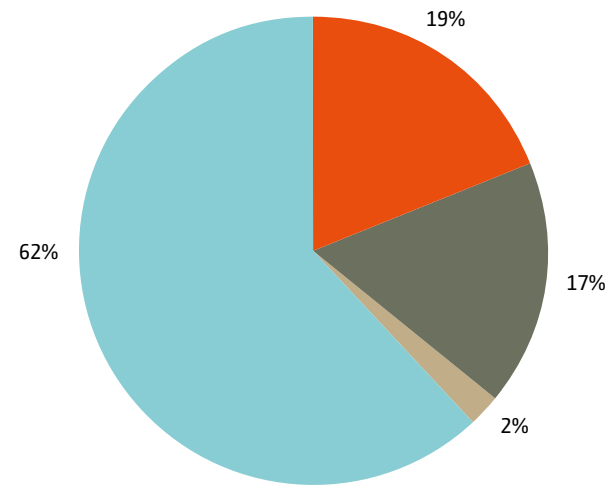
Notes* 2015 Budget 2015 Effectif 2015 Ecart 2014 Effectif

Résultat d'exploitation (reporté de la page précédente)		484'997	1'105'235	620'237	1'139'048
Produits financiers	10.3	0	112	112	247
Charges financières	10.3	(442'487)	(428'184)	14'304	(443'099)
Résultat financier		(442'487)	(428'072)	14'415	(442'852)
Résultat ordinaire		42'510	677'163	634'653	696'196
Résultat hors exploitation		0	0	0	0
Produits exceptionnels et d'exercices antérieurs	10.4	0	49'438	49'438	174'661
Charges exceptionnelles et d'exercices antérieurs	10.4	0	0	0	(95'531)
Résultat exceptionnel (ou relevant d'un exercice antérieur)		0	49'438	49'438	79'130
Utilisation des fonds avec affectation limitée	8.1	0	15'946	15'946	12'197
Utilisation des fonds avec affectation limitée Dons de la Loterie Romande	8.1	0	60'000	60'000	60'000
Variation du capital des fonds		0	75'946	75'946	72'197
Résultat de l'exercice avant répartition		42'510	802'547	760'036	847'523
Part revenant à l'Etat	9.3	0	(490'128)	(490'128)	(519'192)
Résultat de l'exercice après répartition		42'510	312'419	269'909	328'331

* Les notes peuvent être consultées auprès du Service des finances.

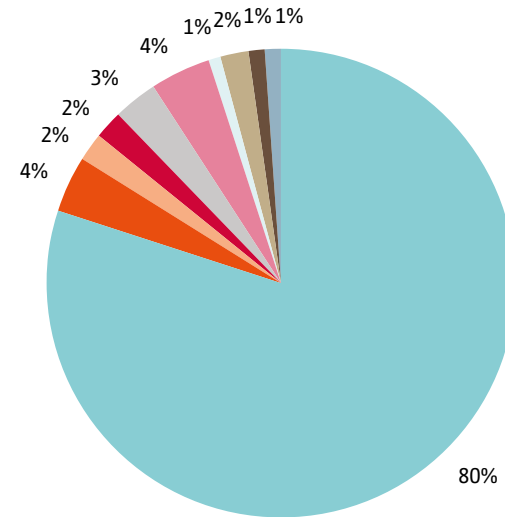
Total des produits En pourcentage

Subvention Etat Genève	62
Revenus Services socioprofessionnels	19
Revenus Services socio-éducatifs	17
Autres revenus	0
Revenus Services techniques et infrastructures	2



Total des charges En pourcentage

Salaires et charges sociales	80
Alimentation	4
Nettoyage et blanchisserie	2
Entretien immeubles, véhicules et mobilier	2
Locations	3
Amortissements	4
Eau et énergie	1
Frais de bureau et administration	2
Achat marchandises pour ateliers	1
Primes d'assurances et autres charges d'exploitation	1





Rapport de l'organe de révision
au Conseil d'Etat et au Conseil d'administration des
Etablissements publics pour l'intégration
Collonge-Bellerive

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints des Etablissements publics pour l'intégration, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance ci-joint n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales de la République et Canton de Genève, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes aux dispositions légales de la République et Canton de Genève.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Nicolas Biderbost
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Jonathan Dadoun
Expert-réviseur

Genève, le 26 avril 2016

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de financement, tableau de variation du capital et annexe)
- Rapport de performance

Conseil d'Administration
(Depuis le 1er mai 2014)

Président

M. Serge Bednarczyk

Membres

Mme Monique Baud

M. Laurent Bertrand

M. Michel Blum

Mme Ayari Felix Beltrametti

Mme Bérengère Gautier

M. René Kamerzin

Mme Anne-Marie Oberson

M. Michel Pluss

Mme Christine Serdaly Morgan

M. Guy Valance

Conseil de direction

Directeur général :

M. Alain Kolly

Directeur des Services socio-éducatifs :

M. Stéphane Delgrande

Directeur des Services socioprofessionnels :

M. Serge Lançon

Directeur des Services des ressources humaines :

M. André Wicki

Directeur des Services finances et systèmes d'information :

M. Gilles Stähli

Directeur des Services techniques et infrastructures :

M. Paolo Giocondo

Contact

contact@epi.ge.ch

tél. +41 22 949 07 00

48, route de Chêne | 1208 Genève

www.epi.ge.ch

Communication

communication@epi.ge.ch

tél. + 41 022 949 08 06

Impressum

Conception et réalisation: EPI - Atelier Arts graphiques

Textes: EPI

Photos: Magali Girardin

Photos p.7: ©DRK

Impression: EPI - Atelier Arts graphiques

Couverture: papier Euroset 240 g/m²



Intérieur: papier Cocoon 100 g/m²



Par souci de simplification, la forme masculine est utilisée pour le genre masculin et le genre féminin



Les EPI sont membres d'INSOS



Avec le soutien de:



POST TENERIAS LUX



Etablissements publics pour l'intégration

www.epi.ge.ch | www.epsetera.ch
Route de Chêne 48 | 1208 Genève

